

---

## Retraite pour tous, à 60 ans et à taux plein

---

***Le gouvernement a annoncé une nouvelle réforme des retraites, dont les orientations seront officiellement annoncées à la fin du mois d'août. Les pistes contenues dans le rapport Moreau et les quelques éléments dont nous disposons à ce jour nous conduisent à penser que cette réforme s'inscrirait dans le prolongement des précédentes.***

### **Plus d'emploi et de salaire pour de meilleures retraites**

Pour être efficace, une réforme des retraites doit s'accompagner de changements radicaux sur les politiques d'emploi et de salaires. L'activité économique est aujourd'hui organisée afin d'assurer la prospérité du monde de la finance. Le chômage, l'austérité et la maltraitance dont souffre, de façon générale, le monde du travail sont les causes des difficultés que nous traversons. La reconquête d'une protection sociale de haut niveau, solidaire et efficace ne pourra s'effectuer que par un projet politique qui valorise concrètement et sans ambiguïté le travail contre la spéculation financière.

Plus de 5 millions de personnes sont aujourd'hui privées d'emploi ou condamnées à la précarité et aux petits boulots. Cela représente un manque à gagner considérable de cotisations et cela signifie, que si rien ne change, ces personnes (ainsi que les générations suivantes) seront, en partie ou en totalité, privées de retraites.

Plus d'emploi et plus de salaires, c'est aussi plus de cotisation pour la protection sociale et les retraites. Le travail produit des richesses, alors la richesse doit créer des emplois, des salaires et de la solidarité, pas de la spéculation !

### **Moduler les cotisations des entreprises selon leurs profits**

Qu'il s'agisse d'une multinationale ou d'une petite entreprise artisanale, toutes les entreprises doivent payer le même taux de cotisations sociales « employeur » (sécu, retraite, etc.). Ce n'est pas logique, car certaines connaissent de réelles difficultés pour boucler les fins de mois, alors que les autres engrangent des profits colossaux.

Par ailleurs, certaines entreprises privilégient systématiquement une politique de management favorisant la précarité et la paupérisation de leurs employés : salaires de misère, CDD, intérim, travail dissimulé, etc.

La CGT propose que le taux de cotisations des entreprises soit majoré pour celles qui réalisent d'importants profits et qui ont recours aux conditions de travail les moins favorables aux salariés. Ces dispositions inciteraient les employeurs à embaucher et à mieux payer leurs salariés, alors qu'actuellement ils sont, au contraire, encouragés à payer les salaires les plus bas, car plus les salaires sont proches du SMIC, moins ils paient de cotisations sociales.

### **Égalité salariale hommes/femmes**

Dans l'hypothèse d'une progression vers l'égalité salariale femmes-homme, que tout le monde dit appeler de ses vœux, c'est au moins, dès 2015, 5 milliards de ressources supplémentaires pour les retraites chaque année, plus de 10 milliards dès 2020, soit plus de la moitié du déficit annoncé (20 milliards d'euros).

### **Mise à contribution des revenus financiers : + 20 milliards d'euros**

Aujourd'hui, environ 250 milliards d'euros sont perçus par les entreprises en guise de rémunération de leurs placements financiers, essentiellement sous forme de dividendes.

Nous considérons que prélever 20 milliards d'euros sur ces revenus ne mettra personne sur la paille et ne nuira pas à l'économie, bien au contraire. Exemple : 15 millions de retraités avec un meilleur pouvoir d'achat, c'est tout bénéfique pour l'économie : cela génère de l'emploi et des salaires.

### **Relever la CSG ou augmenter les cotisations retraites ?**

À de multiples reprises, le Gouvernement a exprimé son intention d'augmenter la CSG plutôt que d'augmenter le volume et montant des cotisations, en particulier celles de la partie employeurs.

Cela confirme les principales orientations de ce gouvernement en matière de politique sociale : la défense à sens unique des intérêts du patronat, l'ANI, Crédit d'impôts compétitivité emploi (CICE)...

Nous considérons qu'une augmentation de la CSG serait totalement contre-productive, dégradant encore davantage le pouvoir d'achat des actifs et des retraités, abaissant donc le niveau de consommation déjà très bas. Au final, cette augmentation ne ferait que conforter la spirale des destructions massives d'emplois.

## **La régression sociale, une logique strictement comptable**

L'allongement de la durée de cotisations n'a pas pour objectif de faire travailler plus longtemps mais vise à faire baisser les pensions. Moins d'un salarié sur deux est en emploi lorsqu'il atteint l'âge de la retraite. La durée d'activité réelle sur une vie ne cesse de se réduire depuis... plus de 150 ans. Elle tend vers 35 années et on en demanderait 44 pour une retraite à taux plein !

Si rien ne change, le nombre de ceux qui vont partir avec une pension de retraite affectée par une décote va exploser (pouvant atteindre - 25 % pour 20 trimestres manquants).

De 1994 à 2009, l'espérance de vie à 60 ans a progressé de 2 ans pour les femmes et de 2,5 ans pour les hommes. Dans le même temps, la durée de cotisations a augmenté de 10 trimestres, soit... 2,5 ans. La totalité du gain est absorbée par la durée supplémentaire exigée !

Aujourd'hui, on nous dit que les plus anciens doivent travailler plus. La retraite ne serait méritée que lorsqu'on serait complètement usé. Avec une telle approche, on préconisera bientôt... le retour du travail des enfants.

## **La retraite à 60 ans !**

Toutes les enquêtes le montrent, l'âge souhaité de départ à la retraite reste 60 ans. Il n'y a aucune raison, si ce n'est faire des économies sur le dos des retraités, pour justifier le maintien des 62 ans.

En France moins d'un salarié sur deux est en emploi avant la retraite et le recul de l'âge a fait gonfler les chiffres du chômage pour les plus de 60 ans. En Allemagne, 17 % seulement des salariés sont encore en emploi quand ils arrivent à l'âge de la retraite. En Allemagne comme en France, on ne cherche pas à faire travailler les salariés plus longtemps, mais à leur payer des retraites plus basses.

## **Pour une maison commune des régimes de retraite**

Certains misent sur la division entre salariés du privé et du public en prétendant que les fonctionnaires seraient des privilégiés. Ils savent parfaitement que c'est faux, mais ils jouent cette carte pour défendre des mesures qui abaisseraient les pensions des fonctionnaires. En cas de succès de cette opération, ils s'en prendraient ensuite aux pensions du privé pour les abaisser. C'est ce qui se passe depuis 1993. La CGT appelle à déjouer ce piège en créant les conditions de plus de solidarité et d'une véritable coordination des régimes sur la base d'objectifs communs. Une maison commune des régimes de retraite permettrait notamment de mieux traiter la question des polypensionnés, personnes qui ont cotisé dans plusieurs régimes, mais dont la pension totale s'avère inférieure à celle obtenue pour une carrière complète dans l'un ou l'autre des régimes.

A l'appel de la CGT, FO, FSU et Solidaires, mobilisation  
pour nos salaires, nos emplois et notre retraite.

**Le mardi 10 septembre,  
journée de grève et de manifestation  
à la République !**

Départ local à 13h45, au métro Mairie des Lilas